

Introduction

LES ARMÉES ARABES
ET LE MOMENT RÉVOLUTIONNAIRES

Saïd HADDAD

Au lendemain de ce que d'aucuns ont appelé les révolutions arabes, le paysage politique des pays de la région est contrasté. Certains pays, tels que la Tunisie, l'Égypte et la Libye ont connu, par des voies différentes, un changement de régime qui a été entériné, dans un premier temps, de surcroît, par des élections pluralistes. D'autres pays tels que la Syrie connaissent une guerre civile qui semble sans issue ou ont été, comme à Bahreïn, le théâtre d'une répression violente à l'encontre des velléités de transformation politique et sociale ou de manifestations sanglantes comme en Irak. Enfin, un troisième groupe de pays parmi lesquels se trouvent l'Algérie ou le Maroc, par exemple, offrent le visage de systèmes politiques *a priori* peu ou prou affectés par les bouleversements régionaux. Après les événements de Sidi Bouzid du 17 décembre 2010, en Tunisie, marqueurs d'une nouvelle séquence historique majeure, la diversité des situations nous interpelle toujours sur la nature des changements en cours et des révolutions qui les ont provoquées. Comment les qualifier? Démocratiques ou conservatrices? Démocratiques et conservatrices? Populaires ou bourgeoises? Populaires et bourgeoises? Quelle place ont pris les mouvements islamistes dans le déclenchement du processus révolutionnaire? Autant de questions qui nous interrogent sur leur développement et sur leur devenir : simple parenthèse et prélude à une glaciation ou à une nouvelle régression autoritaire, ou émergence d'un modèle inédit entre aspirations universalistes à la démocratie, à la justice et au bien vivre et mise en œuvre singulière? Ces questions posées dès 2011 par un certain nombre d'auteurs soulignent la nécessité d'une inscription dans le temps long et d'une réflexion sur ces révolutions, leur nature et leur dynamique¹.

1. Parmi lesquels : AMIN S., *Le Monde arabe dans la longue durée. Le « printemps » arabe ?*, Paris, Le Temps des Cerises, 2011 ; AYARI M. B., GEISSER V., *Renaissances arabes. 7 questions clés*

Parmi les questionnements sur les révolutions arabes, celui sur les acteurs est primordial : forces politiques nationales ou transnationales, acteurs économiques, syndicats, États voisins, puissances régionales ou globales, les foules, les individus etc. La période historique, initiée durant l'année 2011, a souligné ainsi dans l'ensemble du monde arabe le rôle – central – que les armées pouvaient jouer dans les bouleversements politiques actuels. Participation ou accompagnement des révolutions comme en Tunisie ou en Égypte, divisions et scission de l'institution militaire comme en Libye ou en Syrie, apparent retrait ou neutralité comme au Maroc et en Algérie, répression des manifestations populaires comme à Bahreïn témoignent des positionnements divers et contrastés des armées arabes.

Au-delà de l'uniforme, cette diversité de situations témoigne des relations particulières qu'entretiennent ces armées avec le pouvoir politique – quand elles ne s'y confondent pas – et des liens qu'elles entretiennent avec les sociétés dont elles émanent. Pour autant, des questions communes émergent quant aux rapports entre d'une part l'institution militaire et d'autre part l'État et la société.

Qui sont ces forces armées, comment sont-elles organisées ? Pourquoi ont-elles été longtemps considérées comme des acteurs mineurs ou au contraire majeurs sur les différentes scènes nationales ? Quels rôles jouent et peuvent jouer les militaires dans ce qui apparaît comme étant une nouvelle séquence politique pour les pays arabes ? Comment peuvent évoluer les relations armées-sociétés après ces bouleversements ? En d'autres termes, dans des périodes de transition ou d'incertitude, quel peut être le rôle des militaires : implication ou mise à distance de la vie politique ? Peuvent-ils ou doivent-ils être porteurs de changement social et politique ? Le chemin vers la transition doit-il se dispenser d'une implication politique de ces mêmes forces armées ou doit-il les inclure ? Autant de questions, d'interrogations qui seront débattues dans cet ouvrage.

Comment aborder les armées arabes : armées et politique dans le monde arabe

L'analyse des armées dans le monde arabe (ainsi que celles des pays en développement) a longtemps privilégié l'étude des coups d'État ou celle de la participation des armées à l'édification de l'État postcolonial². Largement

dur des révolutions en marche, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2011 ; FILIU J.-P., *La Révolution arabe. Dix leçons sur le soulèvement démocratique*, Paris, Fayard, 2011 ; LAACHER S., *Insurrections arabes. Utopie révolutionnaires et impensé démocratique*, Paris, Buchet Chastel, 2013. Voir également le dossier de recherche (sous la direction de GEISSER V.), « Printemps arabes : une « révolution » pour les sciences sociales ? », *L'Année du Maghreb*, vol. VIII, n° 3-4, Paris, CNRS Éditions, 2012, p. 5-276.

OWEN R., *States, Power and Politics in the Making in the Modern Middle East*, London/ New York, Routledge, 2000, p. 198. Pour une synthèse sur les interventions des mili-

tributaires de la période qui les a vus naître, les modèles explicatifs ont été élaborés durant les années d'accession aux indépendances et alors que les armées de ces pays se mettaient sur l'avant-scène politique par des coups d'État, qu'ils soient réussis ou non³. Les États arabes, notamment durant cette période et celle de la stabilisation des régimes, ont pu parfois être qualifiés abusivement d'État-caserne, afin de décrire la suprématie de l'institution dans la vie politique intérieure et la militarisation de la société qui s'en est parfois suivie⁴.

A. Perlmutter, dans ses travaux sur le prétorianisme dans les pays en développement décrit trois types de prétorianisme militaire (*military praetorianism*) : l'autocratie, l'oligarchie et le prétorianisme autoritaire. Si l'autocratie est une simple tyrannie militaire, dirigée militairement par un seul homme, l'oligarchie est le gouvernement d'une minorité. Le troisième type est une coalition de militaires et de civils gouvernant sans ou avec un minimum de contrôle politique extérieur. Ce qui unit ces trois modèles est le soutien de l'institution militaire et les conditions sociales qui contribuent à l'établissement d'un régime prétorien (faible cohésion sociale, classes sociales divisées, absence d'une classe moyenne forte et cohésive, etc.)⁵. Ainsi, « l'armée prétorienne tend à remplacer des régimes et des groupes faibles et instables⁶ ». Cet interventionnisme peut être conduit par une armée-arbitre (*arbitrator army*) ou par une armée dirigeante (*ruler praetorian army*) qui ont chacune leurs propres caractéristiques. L'armée irakienne en 1936 et l'armée syrienne, en 1949, relèvent de la première catégorie tandis que l'armée sous la présidence de Nasser (1952-1970) ou en Algérie sous celle de Boumediene (1965-1978) relèvent de la seconde⁷ selon l'auteur.

Morris Janowitz, dans ce qu'il nomme les « nouvelles nations », décrit cinq types de relations civils-militaires⁸ : le contrôle autoritaire personnel, le parti de masse autoritaire, le système démocratique compétitif et semi-

taires en politique, voir JOANA J., *Les armées contemporaines*, Paris, Presses de Science Po, 2012, p. 187-242.

3. RUBIN B., « The Military in Contemporary Middle East Politics », in RUBIN B. and KEANEY T. A. (ed.), *Armed Forces in the Middle East. Politics and Strategy*, London, Franck Cass Publishers, 2002, p. 1.

4. Élaboré en 1938, le concept d'État-caserne (*Garrison State*), comme successeur de l'État industriel désigne initialement un État démocratique industrialisé où le pouvoir est contrôlé par un petit nombre de militaires suite à l'affaiblissement du pouvoir civil en raison du progrès technique et de tensions internationales permanentes. Voir KASWELL H., « The Garrison State », *The American Journal of Sociology*, n° 46, January 1941. Article repris dans LASWELL H., *Essays on the Garrison State*, New Brunswick, Transaction Publishers, 1997, p. 55-76.

5. PERLMUTTER A., *Political Roles and Military Rulers*, Londres, Franck Cass and Company Limited, 1981, p. 15-16.

6. *Ibid.*, p. 19.

7. *Ibid.*, p. 25-35 et p. 196-229.

8. KANOWITZ M., *Military Institutions and Coercion in the Developing Nations*, Chicago, The University of Chicago Press, 1977, p. 78-84.

compétitif, la coalition civils-militaires et l'oligarchie militaire. Selon Janowitz, les trois premiers types se caractérisent par une implication minimale des forces armées dans la vie politique nationale qui se contentent d'assurer l'ordre et de défendre le territoire, leur potentiel pouvoir étant contrebalancé par des forces de police et de sécurité civiles ou paramilitaires. Les deux derniers types, en plus des rôles de souveraineté, sont caractéristiques d'une situation où les militaires sont aux avant-postes et gouvernent soit en tant que bloc politique alliés aux civils, soient en tant que détenteurs uniques du pouvoir, pour une période plus ou moins limitée. Cette typologie, fonctionnelle, peut être croisée avec celle élaborée par Fuad Khuri⁹ basée sur les expériences historiques. Il décrit ainsi quatre modèles que sont celui de la construction de l'État, celui de la lutte pour l'indépendance, celui des armées dominées par des minorités (*minorities-dominated model*) et le modèle tribal. Ces typologies ne sont pas figées, ce sont des processus dynamiques, une armée engagée dans la lutte pour l'indépendance pouvant être impliquée dans l'édification du nouvel État souverain, comme dans le cas algérien par exemple. Les différents niveaux d'intervention des armées ont été également répertoriés par Samuel Finer¹⁰ qui en distingue quatre : l'influence, les pressions ou le chantage (*blackmail*), le pouvoir de substitution (*displacement*) et le remplacement (*supplantment*). Cette grille d'analyse qui s'applique à tous les États du monde est croisée avec ce que Finer appelle le niveau de culture politique de chaque société : un niveau élevé ou à culture politique développée, un niveau bas et un niveau de culture politique minimal. Dans cet ouvrage publié en 1962, l'auteur classe l'Irak, la Syrie, l'Égypte et le Soudan comme faisant partie des pays à culture politique faible (*low*) tandis que l'Irak de 1936-1941 appartient au dernier groupe. Un niveau de culture politique développé est celui où la légitimité du pouvoir, démocratiquement élu, est acceptée par la société et par tous les acteurs politiques et où l'armée agit comme toute organisation bureaucratique en essayant d'influencer le pouvoir civil en sa faveur. Tous ces modèles évoqués rapidement ont été élaborés durant une période (les décennies soixante et soixante-dix) d'interventions militaires sur les différentes scènes politiques domestiques et donc avant la stabilisation – à certains égards mortifère – des régimes arabes. Plusieurs raisons expliquent la diminution des coups d'État dans le monde arabe¹¹. La difficulté d'organiser des coups d'État, les armées étant plus grandes, plus fortes et moins faciles à manœuvrer. L'échec du projet modernisateur dont se prévalaient les régimes militaires est une autre des raisons

9. KHURI F., « Modernizing Middle Eastern Societies », in JANOWITZ M. (edited by), *Civil Military Relations. Regional Perspectives*, Beverly Hills/London, Sage Publications, 1981, p. 160-182.

10. FINER S., (1962), *The Man on Horseback. The Role of the Military in Politics*, New, Brunswick, Transaction Publishers, 2002.

11. AYUBI N.N., *Overstating the Arab States. Politics and Society in the Middle East*, I. B. Tauris, Publishers, New York, London, 1995, p. 260-266.

avancées dans ce reflux, les militaires étant moins désireux de prendre la place des élites civiles. Aussi, l'intégration de l'élite militaire dans une vaste « bourgeoisie d'État » pour reprendre les termes d'Ayubi¹² altère les prétentions des hommes en uniforme à prendre les rênes du pouvoir. Autrement dit, la rareté des coups d'État est le résultat de la stabilisation des régimes, ces derniers ayant consolidé leur pouvoir en utilisant des techniques de répression et de coercition, l'armée s'alliant avec les classes dominantes et les élites locales. Le maintien du statu quo s'explique ainsi par la difficulté pour les militaires membres de cette bourgeoisie d'État et qui en tire des bénéfices socio-économiques de s'élever contre son propre système et par également la prise de conscience de la difficulté de diriger des sociétés de plus en plus complexes. La mise en place d'un système sécuritaire dual ou multiple, c'est-à-dire la création d'organes de sécurité parallèles par les gouvernants afin de contraindre et d'affaiblir les armées régulières participent de la raréfaction des coups d'État militaires à partir de la fin des années 1970¹³.

Ce qui explique que la contestation contre les régimes provient généralement – durant cette période – d'éléments externes à l'appareil d'État qui se dressent contre l'État moderne et ses élites civiles et militaires. Et que les armées, appréhendées un temps, comme facteurs de changement social, ont été par la suite synonymes d'inertie, de conservatisme, la main mise sur la société se doublant parfois dans le même temps d'une autonomisation vis-à-vis de cette dernière, voire d'un retrait de la vie quotidienne (et des soucis qui l'accompagnent) en se retirant dans des zones protégées, en se mettant à l'écart. Ce processus a été décrit par un auteur, Robert Springborg, comme celui de l'enclavement (*enclavization*) en évoquant le cas égyptien, c'est-à-dire le retrait des forces armées de ce pays au sein d'enclaves coupées de la vie civile ordinaire avec ses propres hôtels, installations sportives ou maisons de retraites¹⁴.

Concernant les armées arabes, la typologie – plus récente – de Merhan Kamrava permet d'aller plus loin dans l'analyse en distinguant trois catégories de relations civils-militaires¹⁵. La première est celle « des officiers-politiques autocratiques » (*autocratic officer-politicians*) où le pouvoir est dans les mains des militaires même si ces derniers n'occupent pas l'avant-scène. L'appareil politique est largement civilianisé et le détenteur du pouvoir suprême est soit un ancien militaire ayant quitté l'uniforme, soit un civil soutenu par l'armée. Dans cette catégorie, y figurent des États comme

12. *Ibid.*

13. RUBIN B., *op. cit.*, p. 2-11.

14. SPRINGBORG R., « Military elites and the polity in the Arab states », *Development Associates Occasional Paper*, E, Arlington, septembre 1998, cite dans OWEN R., *op. cit.*, p. 204.

15. KAMRAVA M., « Military Professionalization and Civil-Military Relations in the Middle East », *Political Science Quarterly*, vol.15, n° 1, 2000, p. 67-92.

l'Algérie et l'Égypte. La deuxième catégorie est celle du système militaire dual (*dual militaries*). Dans cette dernière, l'appareil militaire traditionnel est concurrencé par une ou plusieurs forces paramilitaires ou de sécurité fortement idéologisées et au service de l'autocrate et de son entourage au pouvoir. La Libye de Kadhafi, l'Iran des Mollah et l'Irak d'avant 2003 entrent dans cette catégorie. Enfin, dernière catégorie celles des monarchies (*kings, tribes and mercenaries*) où la loyauté tribale et/ou le recours aux mercenaires permettent de contrebalancer le pouvoir des armées. Dans cette catégorie figurent les micro-monarchies du Golfe ainsi que les Royaumes du Maroc et d'Arabie Saoudite. Bien que s'appliquant à Israël et la Turquie¹⁶, la catégorie de « démocratie militaire » mérite d'être explorée comme une des voies possibles de l'après révolution.

Si la pluralité des réactions des armées doit être lue à la lumière des contextes nationaux spécifiques et du lien qu'elles entretiennent au politique, il convient de se pencher également sur l'organisation des armées. En effet, il apparaît que les armées dont les effectifs sont essentiellement des conscrits ont plus ou moins répondu aux aspirations populaires alors que les armées (semi-) professionnalisées ont été moins enclines à rejoindre les manifestants¹⁷. Composition interne des armées, sociologie des officiers, degré de politisation des militaires, professionnalisation de l'institution, nature et degré du contrôle « démocratique » et politique des armées¹⁸ sont autant d'éléments à prendre en considération, lorsque les données sont disponibles et accessibles dans l'analyse des relations civilo-militaires.

Les armées dans les révolutions

Si ces différentes typologies et les États qui y figurent peuvent prêter à débat, les modèles proposés par Kamrava nous permettent de disposer d'une grille de lecture même si, certains pays peuvent emprunter à plusieurs de ces catégories, ces dernières n'étant pas figées ni exclusives les unes des autres, l'auteur reconnaissant que les relations civils-militaires ne sont pas statiques mais dynamiques et en permanente évolution¹⁹. Enfin, avant d'aller plus loin dans la revue des armées arabes, la question de la nature de l'État doit être abordée. Celle-ci est indissociable de toute réflexion sur les armées.

16. Concernant la Turquie, il convient peut-être de différencier la période antérieure à l'arrivée de l'AKP au pouvoir de celle qui s'est ouverte depuis. En effet, les relations militaires-pouvoir civil sont semble-t-il en voie de redéfinition depuis les victoires électorales de ce parti islamiste.

17. LUTTERBECK D., « Arab Uprisings and Armed Forces. Between Openness and Resistance », *SSR Paper*, 2, Genève, Democratic Control of Armed Forces, 2011.

18. Voir à ce propos BORN H., « Democratic Control of Armed Forces. Relevance, Issues and Research Agendas », in CAFORIO G., *Handbook of the Sociology of the Military*, New York, Springer, 2006, p. 151-165; JOANA J., *op. cit.*, p. 243-295.

19. *Ibid.*, p. 91.

En effet, l'État au Maghreb et au Machrek a souvent été qualifié de néopatrimonial, c'est-à-dire qu'il est caractérisé par une faible autonomisation des institutions, une privatisation de l'État, une clientélisation de la société et le « recours à une imagerie paternaliste de la relation politique²⁰ » et où le principal défi que connaissent ces sociétés est – au-delà des armées – l'établissement d'un appareil d'État « régi par la règle de droit, prévisible et méritocratique²¹ ». Ce qui fait donc obstacle à une institutionnalisation des appareils militaires et de sécurité dans leur ensemble. Toute réflexion sur l'État suppose ainsi un questionnement sur la place des forces armées – et plus largement les forces de sécurité – en son sein. Les forces armées sont-elles constitutives d'un État dans l'État ou d'un État profond, c'est-à-dire d'un appareil occulte, corrompu et corrupteur, et coercitif?

Après le déclenchement des révolutions de l'année 2011, qu'en est-il donc de ces paradigmes et de l'appréhension du rôle des armées dans les changements politiques en cours? Ces questions sont au centre des contributions réunies dans cet ouvrage, issues des journées d'études organisées, les 26 et 27 septembre 2012, par le Centre de Recherche des Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan. Les sept contributions réunies, rédigées durant l'année 2013 et actualisées en 2015, en mobilisant les acquis de la sociologie militaire et de la science politique et à travers l'étude d'un certain nombre de cas (Algérie, Égypte, Irak, Libye, Syrie et Tunisie) nous permettent de décrypter les rapports au politique de l'institution militaire dans ces pays mais également d'aller plus loin dans la réflexion concernant l'intervention des armées dans le champ politique. À travers cette revue (non exhaustive) des armées arabes, sont soulignés non seulement l'incertitude des processus politiques en cours mais également celui des cadres analytiques.

En effet, un des mérites des révolutions de 2011 est d'avoir questionné les cadres d'analyse des universitaires et autres experts de la chose militaire dans le monde arabe. Ceci sera le propos de l'article de Florence Gaub qui revient sur les paradigmes dominants qui ont prévalu dans l'étude des forces armées arabes et de leur mise à l'épreuve par les événements de 2011. Ainsi qu'elle le souligne dans sa contribution, aucune des armées, dans les pays sujets à révolution, ne s'est comportée conformément aux prédictions des analystes. La nécessité de renouveler l'approche des armées dans cette partie du monde doit être globale, c'est-à-dire penser en même temps ce que l'auteure appelle le « niveau sociétal » et le « niveau institutionnel » ainsi que leur interdépendance.

La suite de l'ouvrage adoptera une approche chronologique respectant le déroulement des événements, la Tunisie ouvrant la marche, suivie

20. CAMAU M., « Le Maghreb », in FLORY M., KORANY B., MANTRAN R., CAMAU M. et AGATE P., *Les régimes politiques arabes*, Paris, PUF, 1990, p. 418.

21. BELLIN E., « The Robustness of Authoritarianism in the Middle East : Exceptionalism in Comparative Perspective », *Comparative Politics*, vol. 36, n° 2, 2004, p. 139-157.

par l'Égypte, la Libye et la Syrie. Les trois premiers pays cités ayant vu l'ordre ancien – ou supposé tel – s'effondrer les 14 janvier, 25 janvier et 23 octobre 2011²² tandis que la crise syrienne débute le 12 mars avec les premières manifestations pacifiques.

Il faut toutefois noter que deux États-pivots, dans leur région respective, l'Algérie et l'Irak, n'ont pas connu de révolutions à l'instar des États précités. Si les rues d'Alger, de Bagdad et de Mossoul ont été investies par les manifestants, respectivement dès le 28 décembre 2010 et le 7 février dans les deux pays, le pouvoir n'a pas pour autant été ébranlé. La répression des manifestants a joué certainement un rôle, notamment en Irak où elle fut meurtrière, le 25 février 2011 et le rôle des armées algérienne et irakienne a été également différent durant cette période. En effet, avant la séquence de 2011, ces deux États avaient connu une redéfinition du rôle de leurs forces armées dans la vie politique. Et ce à quinze ans d'intervalle et dans des contextes internes et régionaux particuliers. Myriam Aït-Aoudia nous propose ainsi de revenir sur la fin du régime de parti unique en Algérie après les émeutes populaires d'octobre 1988. Dans ce qui est la première expérience du genre dans le monde arabe, le rôle de l'armée algérienne a été peu analysé. Cette « dépolitisation institutionnelle » des forces armées

qui se traduit par le retrait volontaire, le 4 mars 1989, de ces dernières des structures du Front de libération nationale (FLN) au pouvoir est à la fois le fruit d'une double temporalité. Celle des transformations structurelles à l'œuvre depuis le mitan des années 1980 et celle, plus conjoncturelle, des émeutes urbaines de 1988. Le retour de l'armée sur l'avant-scène politique après l'annulation des élections présidentielles de 1991 et la lutte contre l'islamisme armé ont pu faire oublier le rôle de l'institution dans la transition démocratique qu'a connue l'Algérie entre 1989 et 1991. Mais il n'en demeure pas moins que les transformations internes, tant sur le plan organisationnel que celui du recrutement des officiers, ont permis ou accéléré une transformation des relations entre l'armée et le pouvoir politique. Dans son article consacré à l'armée irakienne, Myriam Benraad revient sur la « démocratisation » imposée par l'expédition armée menée contre l'Irak par les États-Unis en 2003. Dans l'esprit de Washington et de ses alliés, cette « démocratisation » de l'Irak débarrassée de Saddam Hussein devait passer par le démantèlement des forces armées de ce pays afin de lutter contre l'ancien ordre baasiste et un bouleversement des rapports politiques entre les communautés sunnite et chiite, un confessionnalisme chassant un autre. Ainsi l'ordre n° 2 de la coalition étrangère, le 23 mai 2003 dissout l'armée

²² Les 14 et 25 janvier sont respectivement la date de la fuite du dirigeant tunisien Zine Al-Abidin Ben Ali et celle de la démission du rais égyptien, Hosni Moubarak. Le 23 octobre 2011 est la date de la proclamation de la « libération » de la Libye qui intervient après l'élimination du dirigeant libyen, Mouammar Kadhafi, le 20 octobre de la même année. La protestation en Libye a été déclenchée le 16 février à Benghazi.

et interdit à ses soldats de travailler pour le nouvel État irakien. Cependant, la nouvelle armée irakienne qui n'est plus encadrée et soutenue par l'étranger (à l'heure du retrait américain d'Irak, le 18 décembre 2011) peut-elle être un facteur de stabilisation et de bon fonctionnement démocratique ou risque-t-elle d'ouvrir la voie vers une nouvelle régression autoritaire au service d'une ou deux communautés? L'ironie est que le démantèlement de l'armée irakienne, cette faute originelle de l'Administration Bremer, loin d'être un facteur de stabilité renoue avec la tradition d'instabilité de l'institution et d'instrumentalisation de cette dernière par le pouvoir civil qui remonte aux années 1920, années du mandat britannique sur l'Irak.

Les deux contributions suivantes nous montrent des armées qui vont rejoindre et accompagner les cours des protestations populaires. Ainsi, en Tunisie, le refus des militaires de tirer sur les manifestants qui défilaient contre le régime de Ben Ali, marque un véritable tournant dans l'histoire politique et dans celle de l'institution militaire de ce pays. La contribution de Mourad Chabbi s'interroge, à l'aune de la participation de l'armée à la chute de Ben Ali et de son régime, sur l'exception tunisienne. Parmi les éléments explicatifs de la popularité de l'armée de ce pays, outre sa participation à la chute du régime, son professionnalisme, sa mise à l'écart de la vie politique et sa distanciation des milieux d'affaires sont mis en avant.

Si l'armée égyptienne, à l'instar de l'armée tunisienne, a accompagné les révolutions de l'année 2011, sa place et son rôle dans le système politique national sont différents. La contribution d'Amal Hamada insiste sur la place singulière des forces armées égyptiennes dans l'appareil d'État. Dans son article, l'auteure s'interroge sur les liens entre la haute hiérarchie militaire et la présidence égyptienne après la première élection présidentielle démocratique qu'ait connue le pays depuis 1952 et qui a vu de surcroît un membre de la confrérie des Frères musulmans arriver au pouvoir. Ce qui la conduit à s'emparer du concept d'État profond, évoqué plus haut, et de discuter de la déconstruction de ce dernier et, ce faisant, du poids des militaires en Égypte. Le caractère symbiotique entre l'armée et l'État étant probablement un obstacle de taille au retrait complet de l'armée de la vie politique égyptienne.

Les deux contributions suivantes abordent des armées qui se sont divisées à l'occasion des protestations populaires. Il en est ainsi du cas libyen et du cas syrien.

Contrairement à l'armée irakienne, l'armée libyenne n'a pas été dissoute après la chute de Mouammar Kadhafi et de son régime. Si cet écueil a été évité, l'armée régulière libyenne est néanmoins dans une situation paradoxale. En effet, du début de l'insurrection, le 16 février 2011 avec le refus d'une partie de l'armée libyenne de réprimer dans le sang les manifestants et la défection d'un certain nombre de militaires à la reddition de Tripoli plus de six mois plus tard, la loyauté, la cohésion, le leadership et les

capacités opérationnelles de l'armée libyenne ont été au centre des interrogations. En dépit de la chute du régime de Kadhafi, ces interrogations demeurent d'actualité d'autant plus que cette institution a occupé une place particulière sur l'échiquier domestique qui la différencie de ses homologues arabes. La militarisation du régime s'est accompagnée d'une fragmentation de l'appareil sécuritaire et de la marginalisation de l'armée régulière. L'organisation des forces armées libyennes, leur marginalisation paradoxale durant le régime de Kadhafi, le rôle auquel elles peuvent prétendre dans une Libye post Jamahiriya et le défi sécuritaire sont au centre de l'article de Saïd Haddad. Enfin dans son « ethnologie politique » des forces armées syriennes, Sihem Djebbi va à l'encontre des analyses qui mettent en avant les seules polarisations confessionnelles et claniques. Dans son analyse des forces armées syriennes depuis le déclenchement de la crise qui touche ce pays, l'auteure met en évidence également « la pluralité des lignes de mobilisation et de socialisation a-confessionnelles ou transconfessionnelles ». Si le régime s'appuie en partie sur des allégeances primordialistes, notamment pour verrouiller les postes stratégiques des forces armées, les logiques confessionnelles claniques et confessionnelles atteignent rapidement leurs limites dans l'explication de la résistance de l'armée syrienne, fidèle au régime en place. En effet, les hypothèses sur la fragilité de l'armée de Bachar al Assad en raison de son caractère multiethnique et multiconfessionnelle ont été invalidées depuis 2011.